

COLS BLEUS

marine et arsenaux



M 1396 - 1831 - 7^{me} F. 5.01.85

TRENTE-DEUXIÈME SESSION DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FONCTION MILITAIRE

Le Conseil supérieur de la fonction militaire a tenu sa 32^e session dans la salle d'honneur du musée de l'Armée, Hôtel national des Invalides, les 12 et 13 décembre. La séance du 13 décembre après-midi était présidée par M. Charles Hernu, ministre de la Défense, accompagné de Mme Edwige Avice, secrétaire d'Etat à la Défense. Cette session avait été précédée pour la deuxième fois par la réunion des quatre commissions régionales interarmées à Metz, Saint-Germain-en-Laye, Bordeaux-Mérignac et Toulon. Dans son allocution d'ouverture, qui fera l'objet d'une diffusion particulière, le Ministre a notamment souligné l'importance des travaux du C.S.F.M. et le prix qu'il attache à ce que ses membres reçoivent, à tous les niveaux, l'aide qui leur est nécessaire pour la préparation des sessions et le plein exercice de leurs fonctions. Evoquant l'évolution de la condition des militaires et en particulier les perspectives de carrière, il a déclaré : « ... Je puis vous dire ma satisfaction de constater que les perspectives (d'avancement) pour 1985 sont bonnes — les taux de sélection, qui représentent le rapport entre le nombre des inscriptions au tableau et celui des proposables, sont, dans l'ensemble, très satisfaisants — cette constatation me permet de rappeler que les mesures de déflation des effectifs ne touchent en aucune façon les perspectives de carrière du personnel — je tiens à ce qu'il n'y ait aucune ambiguïté et je ne laisserai pas, dans ce domaine comme dans d'autres, se propager des allégations mensongères.

Aucune modification statutaire n'est envisagée. En revanche, je puis vous annoncer que j'ai engagé le processus nécessaire à la prorogation des mesures de gestion prises en 1970 et 1975 et que je souhaite prolonger pour la durée de la loi de programmation militaire... »

Au cours de cette session, le Conseil a donné son avis sur une série de textes à caractère statutaire. Il a d'abord émis un avis favorable à deux projets de textes qui font suite à des propositions émises lors de sa dernière session. Le premier permettra l'avancement, à titre exceptionnel, des militaires grièvement ou mortellement blessés dans un attentat ou au cours d'une opération militaire alors qu'ils se trouvaient en service ou en mission à l'étranger. Le second tend à offrir la possibilité aux meilleurs engagés d'effectuer une carrière les menant au droit à pension.

Il s'est ensuite prononcé sur des projets de décrets concernant l'ouverture de toutes les armes de l'armée de Terre aux officiers et sous-officiers féminins d'une part, et, d'autre part, un plus large accès des femmes au sein de la Gendarmerie. Le Conseil a souhaité que, dès lors qu'elles remplissent les conditions d'aptitude requises, les femmes ne soient écartées a priori d'aucun emploi.

Il a, en revanche, estimé que la féminisation devrait être progressive et prudente, son évolution devant s'appuyer sur l'expérience acquise.

A la suite de l'avis défavorable qu'il avait émis au printemps dernier sur un projet de décret relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, le Conseil a, enfin, examiné une nouvelle version de ce texte. Il a souhaité que celui-ci soit encore amélioré, notamment en y distinguant plus clairement les dispositions propres aux militaires de celles qui s'appliquent au personnel civil. Donnant son accord sur cet aménagement, le Ministre a rappelé un passage de son allocution d'ouverture : « Si le militaire doit être accoutumé au risque, il faut éviter de l'y exposer systématiquement surtout lorsqu'il exerce des activités qui ne sont pas de nature ou de finalité militaire ».

TELEX

de la Jeanne d'Arc et du Cdt Bourdais

L'ÉQUIPAGE, vivement impressionné par la chaleur de l'accueil réservé à la Jeanne d'Arc et au Commandant Bourdais pour leur arrivée à Papeete, se hâte de partir à la découverte de Tahiti. Mais la rigueur de l'emploi du temps amène les midships à refréner pour quelques heures leur impatience en assistant à deux conférences sur la Polynésie. Ils écoutent d'abord avec un vif intérêt le V.A. Hugues leur détailler de façon originale les données géopolitiques de la zone, avant d'entamer le lendemain avec le haut-commissaire Ohrel, un dialogue très instructif sur les réalités politiques et économiques de l'archipel.

Humides tropiques, les instructions nautiques mentionnent avec une rigueur statistique sans appel 26 jours de pluie pour le mois de décembre. Force nous est de constater rapidement l'exactitude de ces données. Heureusement des éclaircies assez nombreuses permettent d'admirer les tombants volcaniques couverts d'une végétation luxuriante et les falaises rayées d'immenses cascades... Leur beauté royale nous suggère d'excuser pour un temps les débordements pluviométriques dont semblent tirer le meilleur profit d'imposants massifs d'hibiscus tout au long de la route du tour de l'île.

A quelques kilomètres de la coupée de la Jeanne d'Arc, une dizaine de Tahitiennes

s'affairent jour et nuit à confectionner, sous un auvent couronné et colliers de fleurs de tiaré, symbole étonnamment vivant et sans artifice de l'accueil polynésien, particulièrement apprécié en ces jours de fête. Noël est une fête très familiale, davantage peut-être qu'en métropole, et nombreux sont ceux parmi l'équipage qui garderont le souvenir chaleureux de l'hospitalité spontanée de beaucoup de foyers tahitiens. Ceux qui avaient choisi de fêter Noël à bord, auront pu réveiller joyeusement sur le pont d'envol après la belle messe de minuit à laquelle de nombreux amis de la Jeanne et du Bourdais ont assisté.

Dès le lendemain de Noël, le groupe appareille accompagné du patrouilleur *La Paimpolaise*, en direction de Bora Bora.

C'est dans le lagon de cette île que l'on appelle "la perle du Pacifique" que les midships vont effectuer leur stage d'hydrographie. Pour l'instant les conditions météorologiques n'ont rien de vraiment exotique, pour les Brestois notamment... Le plafond frôle le sommet des cocotiers et les amers des relevés hydrographiques disparaissent inexorablement les uns après les autres, noyés dans les grains. Demain il fera beau.

du Victor Schoelcher

Le 6 décembre, le Victor Schoelcher quitte Djibouti pour une nouvelle mission en mer d'Oman : un mois d'activités rythmées par les postes de combat, voire les exercices interalliés nous attendaient. Al-

lions-nous fêter Noël à la mer ? Non : interrompant sa course, le Schoelcher mit le cap sur l'émirat du Qatar, et plus précisément sa capitale Doha.

Accueillir des marins français n'était pas tâche facile à Noël, dans un pays où règne la loi coranique. L'ambassade de France et les autorités qatariennes ont cependant veillé à ce que l'escale soit aussi agréable que possible : les rencontres sportives, couronnées par des résultats que la modestie nous interdit de révéler, les coquettes données en ville et à bord, les visites du bâtiment par la population furent autant d'occasions de faire connaissance spontanément ; des invitations pour le réveillon affluèrent à bord, offrant à bien des pompons rouges la joie d'un Noël "en famille". Leurs camarades restés à bord avaient-ils moins de chance ?

Permettez-moi d'en douter, car la fête était aussi à la cafétéria et dans les carrés, les cuisiniers, le boulanger et les commis s'étant surpassés pour faire oublier aux nostalgiques qu'ils réveillaient à 6 000 kilomètres de leurs foyers. Malgré ces agapes la ville ne fut pas négligée, et, après quatre journées passées à admirer les palais et à visiter les souks, le Victor Schoelcher reprit la mer. Un exercice avec des vedettes de la Marine qatarie sur fond de plates-formes pétrolières nous rappelait ce 26 décembre que l'escale était bien finie, le Schoelcher avait retrouvé sa mission... et son élément, mais à bord, nous n'oublierons pas notre Noël aux portes du désert.